

Comment entrer en section ?



Lundi 16 Mai 2022
à 16h45 (Stade du collège)

Fiche d'inscription

(à ramener au secrétariat du collège pour retirer un dossier)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Ecole/classe : _____

Club : _____ Poste : _____

Adresse : _____

Tél mobile : _____

MAIL : _____



Section Sportive Scolaire Collège Achille ALLIER BOURBON L'ARCHAMBAULT



COORDONNÉES

Collège Achille ALLIER
Route d'Autry Issards, 03160 Bourbon-l'Archambault
Tél : 04 70 67 03 88 Mail : ce.0030004n@ac-clermont.fr
Twitter : [@AchilleBourbon](https://twitter.com/AchilleBourbon)
Responsable de la section : Florent BARBARIN
Tél. : 07 58 35 98 61 Mail : f.barbarin@live.fr

ENCADREMENT

Coordonnateur : Florent BARBARIN Enseignant EPS
Intervenants : Florent BARBARIN (B.E.F.) ; Guillaume LAFLEURIEL (B.E.F.)

Objectifs et Fonctionnement de la Section

Education Nationale

Double agrément : Education Nationale et Fédération Française de Football.

Partenariat :
Club support, encadrement, matériel.
Mairie pour les installations sportives.
District de l'Allier de Football, matériel, subventions et participation au concours d'entrée.

Cursus 6°-3°

Possibilité de rentrer en cours de Cursus.
2 groupes d'entraînement 6°/5° et 4°/3°
Entraînements le lundi 15h-17h et le jeudi 10h30 12h30 .
1 Terrain en herbe et 1 gymnase

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu au niveau football proposé par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité normale.



Educateurs diplômés (BEF) mis à disposition par le club support et la Mairie.

Coordination par un enseignant EPS de l'établissement, responsable du projet pédagogique et intervenant (responsable technique).

Suivi scolaire accru
Participation des élèves de section à l'UNSS.

Formations d'éducateurs et d'arbitres possibles.

Pas d'obligation d'appartenir au club support pour passer le concours, ni de signer dans celui-ci après admission,

Certificat établi par un Médecin du sport à fournir obligatoirement.

2 entraînements supplémentaires dans le temps scolaire. 3 entraînements répartis équitablement dans la semaine sont ainsi possibles en U13 et U15.

Club support Bourbon Sportif

Elève